

DÉPARTEMENT D'ÉTAT
WASHINGTON

Le 16 juin 2000

Excellence,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note de Votre Excellence numérotée JLAB-0068, en date du 16 juin 2000, qui se lit comme suit :

«Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à l'origine par le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique le 12 mai 1958, et renouvelé récemment par l'Échange de Notes du 28 mars 1996, entré en vigueur le 12 mai 1996, ayant prolongé l'Accord jusqu'au 12 mai 2001.

J'ai l'honneur de me reporter en outre aux récents échanges intervenus entre les représentants de nos deux gouvernements au sujet de la coopération entre le Canada et les États-Unis d'Amérique dans le cadre de l'Accord du NORAD.

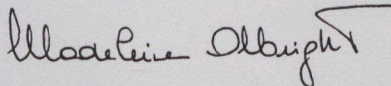
Comme l'Accord NORAD doit arriver à expiration le 12 mai 2001, j'ai l'honneur de proposer que l'Accord soit prolongé pour une période additionnelle de cinq ans, effectif le 12 mai 2001.

Si le Gouvernement des États-Unis d'Amérique accepte la proposition énoncée ci-haut, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions française et anglaise font également foi, et votre réponse à cet effet, constituent un Accord entre nos deux gouvernements qui entre en vigueur à la date de votre Note, avec effet à compter du 12 mai 2001.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.»

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que mon gouvernement souscrit à la prorogation de cinq ans proposée dans votre Note, et accepte que votre Note et la présente Note en réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui entre en vigueur ce jour même et prend effet le 12 mai 2001.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma plus haute considération.



Madeleine Albright